



560, rue Gallieni 78670 VILLENES SUR SEINE // 01 39 75 31 63 www.tennisclub-villennes.fr

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE DIRECTION DU 17 Décembre 2009

Présents :

AUBERT de VINCELLES Arnaud
AYRAL Christophe
LAMBERT Michel
MALBOIS Laurent
MANSOUR Rémy
NORMAND Eric
PRADERE Olivier

Absents excusés : GLENISSON Hervé, GRIMALDI Olivier

Absents : LEGOFF Frédéric, MOSNIER Michel

La séance est ouverte à 20h30 par Laurent Malbois, Président.

Passage de Témoin avec l'ancien Comité de Direction

Les éléments permettant au nouveau Comité de Direction de travailler ont été transmis par l'ancienne équipe à Laurent Malbois le 16/12/09 (dont le CR de l'AG du 28/11/09, les cartes d'accès aux terrains ...). Ces éléments vont permettre aux membres du nouveau CD de réaliser l'information obligatoire vis-à-vis des organismes officiels (Mairie, Ligue, Préfecture), de gérer les comptes bancaires et de traiter les dossiers d'inscriptions en attente.

Registre Légal des Assemblées

Lors de la transmission de ce Registre Légal, il a été constaté que les feuilles numérotées 73 à 79 de ce Registre sont manquantes et que tous les Comptes Rendus d'Assemblée et de Comité de Direction depuis le CD du 5 Février 2005 ne sont pas sur les feuilles de ce Registre. Le nouveau Comité de Direction prend acte de cette situation, confirmée par un écrit de la Secrétaire Générale de l'ancien Comité de Direction, en charge à ce titre de la tenue de ce Registre Légal.

Participation Financière aux Entraînements Equipes

Bien qu'elle ait été votée pour la 1^{ère} fois lors du Comité de Direction (CD) du 08/11/2006 puis consignée à nouveau dans de nombreux Comptes Rendus de CD depuis 3 ans, le principe et les modalités de la participation financière aux Entraînements Equipes font toujours débat en raison d'un problème d'information et de communication. En effet, plusieurs membres adultes des équipes actuelles affirment ne pas avoir été mis au courant de cette participation de 100 Euros pour 20 entraînements. Ils considèrent de ce fait qu'il ne serait pas normal de leur réclamer ce montant pour la saison en cours.

Les membres du CD actuel sont partagés sur cette question et décident finalement de geler les comptes en l'état pour la saison en cours.

En revanche, à l'unanimité ils décident d'appliquer pour la saison 2010-2011, et ce sans aucune possibilité de dérogation, les dispositions votées dès le 08/11/2006, à savoir :

- Participation de 80 Euros pour 20 entraînements pour toutes les équipes Jeunes
- Participation de 100 Euros pour 20 entraînements pour toutes les équipes Adultes
- Participation de 50 Euros pour 10 entraînements pour l'équipe +45 Homme

Pour éviter tout nouveau malentendu, une information doit être transmise à tous les membres potentiels des équipes dès le printemps 2010 (Eric)

Paiement de la Cotisation annuelle du Club

Constatant que certains adhérents ayant reçu leur carte du Club ne sont pas à jour de leur cotisation, les membres du CD décident à l'unanimité qu'aucune exonération partielle ou totale ne pourra dorénavant être accordée pour le paiement de cette cotisation.

Ouverture des Terres Battues et Animation

Le comité de Direction a décidé d'avancer la date d'ouverture des Terres Battues au vendredi 16 Avril 2010 au lieu de début Mai habituellement. Pour fêter ensemble cette ouverture, une animation sera proposée aux adhérents le week-end du 24-25 Avril.

Pour les travaux de réfection et d'entretien des Terres, le CD décide que l'entreprise actuelle Slimani, dont le contrat est annuel, sera mise en concurrence avec d'autres sociétés (notamment celles réalisant les Terres des clubs environnants). Dans le cahier des charges, le CD décide de limiter la prestation aux travaux de réfection et d'entretien purs, en excluant des prestations annexes incluses dans le contrat actuel comme l'arrosage des courts, à faire réaliser dorénavant obligatoirement par les joueurs (Arnaud)

Achats/ Travaux d'Entretien des Installations

Le Comité constate qu'il y a trois types de travaux ou achats à envisager :

- Des travaux nécessitant des devis préalables à examiner pour éventuelle approbation par le prochain CD (panneaux de score, nouveaux paniers de balle, mise en sécurité du petit bureau des Terres Battues, démoussage Quick...) (Arnaud)

-Des travaux dont il faut demander la réalisation à la Mairie (éclairage courts couverts...)

Pour cela, une procédure est à mettre en place et des contacts à établir avec la Mairie (Michel et Arnaud)

- Des petits travaux à réaliser par les adhérents : (exemples : crochet pour bâche terrain 1 couvert , filet de séparation entre terrains 1 et 2....) Une procédure est à mettre en place pour lister et réaliser ces petits travaux (Arnaud)

Système de réservation par Internet

Afin de pouvoir prendre une décision en connaissance de cause lors d'un prochain CD, une synthèse sera préparée (différentes solutions techniques, coûts...) et des investigations seront faites sur les systèmes en place dans des clubs environnants (Laurent)

Tableau de réservation actuel des courts

En attendant un possible changement du système de réservation, le Comité de Direction décide de garder le tableau actuel mais d'appliquer strictement les règles en vigueur, sans dérogation, afin de permettre à plus d'adhérents de trouver des créneaux pour jouer (une seule partie par jour et par joueur le week-end, blocage de créneaux à la semaine limité aux courts de l'Ecole de Tennis, des Equipes et aux Cours Adultes Collectifs organisés par le Club....) (Eric)

Site Internet du Club

Le Comité de Direction décide d'organiser prochainement une réunion spéciale sur ce thème.

Pour que ce nouveau site soit une réussite, il est important de bien définir nos besoins et notre cahier des charges et de regarder des sites Internet existants de clubs de taille équivalente. (Olivier G et tous les membres du CD)

Election des représentants du Club auprès des organismes officiels

Conformément à l'article 09 des statuts de notre Association, le nouveau Comité de Direction a élu en son sein et à la majorité des suffrages exprimés :

- Laurent Malbois et Michel Lambert en tant que représentants du Club auprès de la Mairie.
- Laurent Malbois et Rémy Mansour en tant que représentants du Club auprès de la Ligue et de la FFT.

Demande de la subvention annuelle auprès de la Mairie

Olivier Pradère, ancien Trésorier, rappelle les délais pour faire une demande à la Mairie pour l'octroi d'une subvention. Le CD mandate Laurent Malbois pour faire cette demande au plus vite.

Audit de tous les Contrats du Club

Afin de mieux comprendre le fonctionnement du Club, le Comité de Direction décide d'effectuer un audit complet sur tous les contrats du Club. Ceci concerne notamment tous les contrats d'assurance dont ceux des locaux (Hervé), les contrats de bail (Laurent, Michel, Hervé) ainsi que tous les contrats de travail (Laurent, Hervé, Eric) et les contrats de sous-traitance et de prestations (Hervé, Arnaud, Olivier G). L'analyse de cet audit sera faite par l'ensemble des membres lors d'un prochain CD.

Réunions mensuelles du Comité de Direction

Afin de permettre à chacun de planifier son agenda, il a été décidé que les réunions du Comité de Direction seraient désormais prévues par défaut et sauf contre-ordre tous les 3^{ème} jeudi de chaque mois à 20h30.

La prochaine réunion du Comité de Direction est ainsi prévue le jeudi 21/01/2010 à 20h30.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30

Rémy Mansour
Secrétaire Général